

Côte de la mort à Saint-Modeste, la signalisation sera revue et corrigée

C'est dimanche matin suite à notre invitation que le député Jean D'Amour s'est rendu sur les lieux de la côte de la mort. Par une journée glaciale, il a constaté que la signalisation était manquante sur une distance d'environ 1 km. "Tu roules, c'est droit, tu vois le panneau, tu ralentis, mais quelqu'un qui décide de couper la courbe en montant. On appelle ça une collision. Je te le dis si ça coûte 10 000\$, pas demain matin, maintenant je l'accorde. J'ai un petit budget voirie, tout go tout de suite ça s'est réglé", déclare le député Jean D'Amour. Le maire de Saint-Modeste se réjouit. La municipalité installera prochainement la nouvelle signalisation. Louis-Marie Bastille a aussi constaté, comme nous, que la sécurité était déficiente. "L'analyse qu'on en a fait, c'est qu'avec l'ajout de certaines pancartes ça améliorera c'est sur", mentionne le maire Bastille.

Remplacer et déneiger les glissières de sécurité, changer les poteaux cassés ou encore installer de nouveaux panneaux sont toutes des solutions temporaires. À long terme, le député et le maire demandent au ministère des Transports de reprendre la responsabilité du rang 2, incluant la côte de la mort.

"C'est le rang où il passe le plus de véhicules, plus de 1000 par jour et avec la pépinière c'est encore supérieur", souligne le maire. Le député propose à son gouvernement de reprendre le rang 2 et en échange la municipalité reprendrait le rang 1. Même si le ministère a déjà dit non dans le passé, Jean D'Amour continue d'espérer. "C'est une option que nous avons non seulement évalué, mais fait cheminer au ministère des Transports. Change pour change, route pour route, le ministère a un intérêt à s'ouvrir là-dessus", souligne le député. Par la suite, le maire de Saint-Modeste devra recevoir l'appui des autres maires de la MRC, ce qui est loin d'être fait. Un texte de Stéphane Tremblay